

# CULHAT – Compte financier unique Assainissement 2025

## Note de présentation synthétique

### Mairie de CULHAT

4 Place de la Charme

63350 CULHAT

Tél : 04.73.70.23.69

Mail : [mairie@culhat.fr](mailto:mairie@culhat.fr)

La Loi NOTRe du 7 août 2015 définit les dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Une présentation brève et synthétique doit retracer les informations financières essentielles et doit être jointe au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation. Elle est disponible sur le site internet de la commune de Culhat.

### 1. SECTION D'EXPLOITATION

A la clôture de l'exercice 2025, le compte financier unique du budget Assainissement fait apparaître un résultat excédentaire de **240 349,62 €**, dont 217 840,97 € d'excédent antérieur reporté.

#### Dépenses d'exploitation par chapitre – année 2025

Les dépenses d'exploitation se sont élevées à **64 862,02 €**. Elles se répartissent comme suit :

Chapitres	Compte financier unique 2025
011 – Charges à caractère général	9 248,50
012 – Charges de personnel	0,00
65 – Autres charges de gestion courante	0,00
66 – Charges financières	2 244,52
67 – Charges exceptionnelles	0,00
023- Virement à la section Investissement	0,00
042 – Opérations d'ordre	53 369,00
<b>TOTAL</b>	<b>64 862,02</b>

#### Recettes d'exploitation par chapitre – année 2025

Les recettes d'exploitation se sont élevées à **87 370,67 €**. Elles se répartissent comme suit :

Chapitres	Compte financier unique 2025
013 – Atténuations de charges	0,00
70 – Ventes produits et prestations de services	60 585,29
74 – Subventions d'exploitation	0,00
75 – Autres produits de gestion courante	0,00
76 – Produits financiers	0,00
77 – Produits exceptionnels	0,00
78 – Reprises sur provisions	0,00
042 – Opérations d'ordre	26 785,38
<b>TOTAL</b>	<b>87 370,67</b>
Résultat de l'exercice	22 508,65
002 – Excédent d'exploitation reporté	217 840,97
<b>TOTAL cumulé</b>	<b>240 349,62</b>

## 2. SECTION D'INVESTISSEMENT

A la clôture de l'exercice 2025, le compte financier unique du budget Assainissement fait apparaître un résultat excédentaire de **12 542,61 €**, dont un report excédentaire de 20 711,85 €.

Les restes à réaliser représentent des recettes nettes de 8 508,95 €.

### Dépenses

Les dépenses de la section investissement 2025 se sont élevées à **63 903,12 €**, s'analysant en :

- Emprunts et dettes assimilées : 23 665,74 €
- Opérations d'équipement : 13 452,00 €
- Opérations d'ordre : 26 785,38 €

### Recettes

Les recettes d'investissement se sont élevées à **55 733,88 €**, dont les opérations d'ordre entre sections de 53 369,00 € et du FCTVA de 2 364,88 €.

L'excédent d'investissement reporté de 2024 est de **20 711,85 €**.